

AR Prefecture

006-210601316-20210611-D2021\_07-DE  
Reçu le 23/07/2021  
Publié le 23/07/2021

~~République Française~~

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Alpes  
Maritimes

De la Commune de SALLAGRIFFON

Nombre de conseillers en  
exercice : 7  
présents : 6  
dont représentés : 0  
votants : 6

Séance du 11 juin 2021

Date convocation :  
04/06/2021

L'an deux mille vingt et un, et le onze juin à 17H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BAYONNE, Maire.

Date d'affichage :  
04/06/2021

Présents : Mme BONNARD Florence, M. CONSTANT Ivan, M. FERRARO Noel, M. JUBEAUX Sébastien, M. PETITHOMME Raphaël, M. POU Jean-Pierre

Mme BONNARD Florence a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2021-07

Objet :

*Subvention association de  
l'amicale des sapeurs-  
pompiers roquérois*

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'association de l'amicale des Sapeurs-Pompiers a demandé une subvention pour l'année 2021.

Le Maire propose d'attribuer 200 ,00 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **VOTE** à l'unanimité l'attribution de 200.00.€ à l'association de l'amicale des Sapeurs-Pompiers

Vote POUR : 6  
Vote CONTRE : 0  
Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an susdits

Le Maire



Jean Jacques BAYONNE

